

COMMUNE DE SAINT-BROLADRE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du conseil municipal, à la Mairie, rue de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-François GOBICHON, Maire de SAINT-BROLADRE.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-François GOBICHON, Maire, M. André DUBOURG, Mme Delphine COLUSSI, Mme Francine LOUET, Adjoint, Mme Chantal GLE, M. Maurice ROBIDOU, Mme Chantal JOLY, M. Guy VIDELOUP, Mme Marie-Jeanne CHARMEUX, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Delphine COLUSSI

Date d'envoi de la convocation : 19 janvier 2023

Absents excusés : M. Gwendal LECOINTRE (a donné pouvoir de vote à M. DUBOURG), M. Yves BIGOT (a donné pouvoir de vote à Mme MOUCHEL), M. Daniel BONHOMME (a donné pouvoir de vote à M. VIDELOUP), M. Dominique FOURRIER (a donné pouvoir de vote à Mme COLUSSI)

Absente : Mme Françoise MOUCHEL

**DELIBERATION 02/2023 – DEFENSE EXTERIEURE CONTRE
L'INCENDIE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR –
PLAN DE FINANCEMENT**

Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 9 Votants : 12

Dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie, Monsieur Le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour installer des clôtures sur les sites de réserve d'eau, qui sont en cours de création au Val Geffroy, à la Bouchonnerie, et à la Verrie.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- **DE REALISER en 2023 l'achat et la pose de clôture en panneaux rigides autour des sites des réserves incendie pour un montant prévisionnel de 20 000 € HT**
- **DE SOLLICITER une subvention auprès de l'Etat, au titre de la DETR**
- **D'INSCRIRE les crédits suffisants au Budget Primitif 2023**
- **AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

- **D'ADOPTER ce projet et le plan de financement suivant :**

DEPENSES	Montant H.T	RECETTES	Montant H.T.
Fourniture et pose clôture des réserves incendie	20 000 €	DETR 40%	8 000 €
		Fond Propres Commune	12 000 €
Total Dépenses	20 000 €	Total Ressources	20 000 €

Pour copie conforme et certification exécutoire la délibération,
Après affichage le 30 janvier 2023
et transmission en Préfecture, le 30 janvier 2023
Affaire inscrite à l'ordre du jour.

SAINT-BROLADRE,
Le 30 janvier 2023
Le Maire, Jean-François GOBICHON



Commune de Saint-Broladre
Mairie rue de la mairie 35120 SAINT-BROLADRE
02.99.80.25.69 / mairie@saint-broladre.bzh